Licence Sciences du langage

Première année Deuxième année Troisième année



Sommaire

Sommaire	1
Présentation de la spécialité	2
Organisation de la formation	3
Scolarité et évaluation	6
Stages de rentrée / mise à niveau	8
Tutorat	10
Enseignements de l'UFR de Langue française	11
Descriptifs des enseignements / Semestre 1	
Descriptifs des enseignements / Semestre 2	
Descriptifs des enseignements / Semestre 3	
Descriptifs des enseignements / Semestre 4	
Descriptifs des enseignements / Semestre 5	
Descriptifs des enseignements / Semestre 6	
Récapitulatif des cours de langue ouverts à la licence SDL	28
Bibliothèques	34
Mobilité internationale	35
Contacts	36
Accès aux salles de cours et plans du site Sorbonne (L3)	37

Présentation de la spécialité

Responsables de la licence SDL:

Philippe MONNERET et Marco FASCIOLO (UFR de Langue française)

Laurence DEVILLERS et Gaël LEJEUNE (ÙFR de Sociologie et d'informatique pour les sciences humaines-SISH)

La Licence Sciences du langage (SDL) est destinée aux étudiants qui souhaitent poursuivre une formation de haut niveau dans le domaine des humanités tout en développant des compétences scientifiques, liées au traitement informatique des langues.

Un intérêt pour le fonctionnement des langues et du langage et pour l'informatique, un esprit rigoureux, et précis, apte à la description méthodique et à la conceptualisation, une aptitude à construire une réflexion critique sont requis pour suivre cette formation avec succès.

Les points forts de la Licence SDL :

- Un cursus exigeant et très formateur intellectuellement associant deux disciplines : la linguistique et l'informatique.
- Un choix d'options permettant de s'orienter soit dans une formation approfondie en linguistique ou en informatique, soit dans une formation orientée vers les métiers de l'enseignement ou l'orthophonie.
- Une option FLE destinée à celles et ceux qui souhaitent se tourner vers l'enseignement du français langue étrangère, proposée en 3ème année.
- Un apprentissage des techniques et méthodes de description des langues : phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, lexicologie.
- Une ouverture aux études comparatives, typologiques et historiques des langues.
- Une réflexion sur les problématiques liées à la communication en français.
- Des ateliers professionnalisants et des stages pour découvrir les métiers de manière concrète et dynamique.
- Des dispositifs de soutien, stages de remise à niveau et tutorat, pour remédier à des difficultés temporaires.

Options et poursuites d'études:

La licence SDL comporte 4 options et une 5è en Licence 3. Ces options permettent d'envisager plusieurs poursuites d'études à visée professionnalisante, par exemple :

- Option 1 : Informatique > Master Langue et informatique
- Option 2 : Littérature > CAPES et agrégation de Lettres modernes
- Option 3 : Langues anciennes > CAPES de Lettres classiques, Agrégation de grammaire
- Option 4 : Sciences humaines > Professorat des écoles
- Option 5 : Français langue étrangère en Licence 3è année > Master LFA

La licence SDL ouvre également l'accès à plusieurs Masters recherche :

- > Master Linguistique française et générale
- > Master Langue française
- > Master Littérature française
- > Master Lettres classiques

Débouchés professionnels

- Métiers de la linguistique informatique
 - > Ingénieur(e) linguiste
 - > Informaticien(ne) spécialisé(e) dans le traitement des langues
- Métiers de l'enseignement
 - > Professeur(e) des écoles
 - > Professeur(e) des collèges et des lycées
 - > Professeur(e) de Français Langue Étrangère
 - > Professeur(e) de l'enseignement supérieur
- Orthophonie
 - > La Licence SDL est particulièrement adaptée aux candidates et aux candidats au concours d'orthophoniste.

Organisation de la formation

Mention Lettres - Licence Sciences du langage 2019-2020

Document non contractuel

Semestre 1	Libellé de l'UE	ECTS	Eléments constitutifs	Coef. pour les EC	CM en heure	TD en heure
UE 1	Linguistique française I	6	Grammaire et histoire de la langue	6	2	2
UE 2	Linguistique générale I	6	Linguistique, sémiotique communication	3	1	1
			Sociolinguistique et psycholinguistique	3	1	1
UE 3	Linguistique computationnelle I	6	Epistémologie de l'Informatique	6	2	2
UE 4	Linguistique et langue vivante l	6	Langue vivante	3		2
			Approfondissement linguistique ou découverte d'une langue nouvelle	3		2
UE 5	Spécialisation (1 option au choix)	6	Option 1-Informatique	6	1	1
			Option 2-Littérature	6	1	1
			Option 3- Langues anciennes	6	1	1
			Option 4- Sciences humaines	6	1	1
Total semestre 1		30			7	11
Semestre 2	Libellé de l'UE	ECTS	Eléments constitutifs	Coef pour les EC	CM en heure	TD en heure
UE 1	Linguistique française II	6	Grammaire et linguistique	6	2	2
UE 2	Linguistique générale II	6	Phonétique et phonologie	6	2	2
UE 3	Linguistique computationnelle II	6	Humanités numériques : données, documents	6	2	2
UE 4	Linguistique et langue vivante II	6	Langue vivante	3		2
			Approfondissement linguistique ou découverte d'une langue nouvelle	3		2
UE 5	Spécialisation (suite semestre 1)	6	Atelier de sensibilisation (obligatoire)	2		2
			Option 1- Informatique	4	1	1
			Option 2-Littérature	4	1	1
			Option 3- Langues anciennes	4	1	1
			Option 4- Sciences humaines	4	1	1
Total semestre 2		30			7	13

Semestre 3	Libellé de l'UE	ECTS		Coef pour les EC	CM en heure	TD en heure
UE 1	Linguistique française III	6	Stylistique et grammaire	6	2	2
UE 2	Linguistique générale III	6	Morphosyntaxe	3	1	1
			Epistémologie	3	1	1
UE 3	Linguistique computationnelle III	6	Recherche d'information et site WEB	6	2	2
UE 4	Linguistique et langue vivante III	6	Langue vivante	3		2
			Approfondissement linguistique ou découverte d'une langue nouvelle	3		2
UE 5	Spécialisation (suite semestre 2)	6	Option 1- Informatique	6	2	2
			Option 2- Littérature	6	2	2
			Option 3- Langues anciennes	6	2	2
			Option 4- Sciences humaines	6	2	2
Total semestre 3		30			8	12
Semestre 4	Libellé de l'UE	ECTS		Coef pour les EC	CM en heure	TD en heure
UE 1	Linguistique française IV	6	Histoire du français et langues romanes	3	1	1,5
			Ancien français	3	1	1,5
UE 2	Linguistique générale IV	6	Linguistique comparée des langues modernes	4	2	2
			Sémantique appliquée	2		2
UE 3	Linguistique computationnelle IV	6	Ingénierie de la langue	6	2	2
UE 4	Linguistique et langue vivante IV	6	Langue vivante	3		2
			Approfondissement linguistique ou découverte d'une langue nouvelle	3		2
UE 5	Spécialisation (suite semestre 3)	6	Option 1- Informatique	6	2	2
			Option 2- Littérature	6	2	2
			Option 3- Langues anciennes	6	2	2
			Option 4- Sciences humaines	6	2	2

Semestre 5	Libellé de l'UE	ECTS	Eléments constitutifs	Coef pour les EC	CM en heure	TD en heure
UE 1	Linguistique française V (au choix) 6 F		Français classique, moderne et contemporain	6	2	2
			Histoire de la langue française	6	2	2
			Linguistique française	6	2	2
			Linguistique romane	6	2	2
			Rhétorique et argumentation	6	2	2
			Signification et théories linguistiques			
UE 2	Linguistique générale V	6	Linguistique diachronique Sémantique générale	2	2	1 2
UE 2	lianciations againstation allow				2	
UE 3	Linguistique computationnelle V	6	Connaissances et ontologies C2i Pratique des logiciels et usages	3 2	1	2 1,5
			Mathématiques	1	-	1,5
UE 4	Linguistique et langue vivante V	6	Langue vivante	3		2
OL 4	Eniguistique et langue vivante v		Approfondissement linguistique ou découverte d'une langue nouvelle	3		2
UE 5	Spécialisation (option au choix)	6	Atelier professionnel (obligatoire)	2		2
			Option 1-Informatique	4	2	2
			Option 2-Littérature	4	2	2
			Option 3- Langues anciennes	4	2	2
			Option 4- Sciences humaines	4	2	2
	ou or	otion FLE		6	2	2
	ou op	HOHTEL		Ů	-	_
	Total semestre 5	30			9	18
Semestre 6	Libellé de l'UE	ECTS	Eléments constitutifs	Coef pour les EC	CM en heure	TD en heure
UE 1	Linguistique française VI (au choix)	6	Français classique et moderne	6	2	2
			Histoire de la langue française	6	2	2
			Introduction à l'analyse du discours	6	2	2
			Langue et littérature modernes occitanes	6	2	2
			Lexicologie et lexicographie	6	2	2
			Francophonie et variété des français	6	2	2
UE 2	Linguistique générale VI	6	Typologie Linguistique	3	2	
			Syntaxe générale	3	1	1
UE 3	Linguistique computationnelle V	6	Base de données relationnelles	2	1	1,5
			C2i Communication et théorie	2	1	1,5
			Statistiques	1		1,5
UE 4	Linguistique et langue vivante V	6	Langue vivante	3		2
HEE	Spácialisation (suita comostro 5)	-	Approfondissement linguistique ou découverte d'une langue nouvelle	3	2	2
UE 5	Spécialisation (suite semestre 5)	6	Option 1-Informatique	6	2	2
			Option 2- Littérature Option 3- Langues anciennes	6	2	2
			Option 4- Sciences humaines	6	2	2
						-
			FLE	6	2	2

Scolarité et évaluation

Les Modalités de Contrôle de Connaissances, votées par les instances de SU, sont consultables sur l'ENT. Il y a deux régimes d'évaluation des enseignements : le Contrôle Continu Intégral et le Contrôle Mixte.

Le Contrôle Continu Intégral (CCI)

- intègre deux notes au moins par enseignement pourvu d'un code propre.
- ne comporte pas d'épreuve lors des sessions d'examens de janvier et de mai.
- ne donne pas lieu à une convocation, les informations données oralement en cours ou en TD par l'enseignant ou l'enseignante en tenant lieu.
- ne comporte pas de session de rattrapage.
- NB1 : quand l'enseignement comporte deux volets regroupés sous un code unique, une épreuve dans chaque volet suffit pour atteindre le nombre d'épreuves requis.
- NB2 : Les étudiantes et les étudiants inscrits en crédits libres, également appelés « enseignements optionnels » (codes comportant un Z), sont toujours évalué(e)s en CCI, même si l'enseignement est indiqué comme évalué en Contrôle Mixte dans les brochures.

Le Contrôle Mixte (CM)

- comprend au moins une note de contrôle continu.
- à laquelle s'ajoute le contrôle terminal lors des sessions d'examen de janvier et de mai conformément au calendrier facultaire.
- Ce contrôle terminal donne lieu à une convocation sur l'ENT.
- La note du contrôle continu compte pour 50% de la note finale sous deux conditions obligatoires : 1/ elle doit être supérieure à la note de contrôle terminal,
 - 2/ elle doit être supérieure ou égal à 10, sinon, c'est la note du contrôle terminal qui est conservée.
- Si les résultats sont inférieurs à 10/20, l'étudiante ou l'étudiante peut se présenter à la session de rattrapage, sauf s'il valide par compensation l'UE ou le semestre.

La session de rattrapage

- Seuls les enseignements évalués en Contrôle Mixte donnent lieu à une possibilité de rattrapage, sauf si l'UE ou le semestre a été compensé.
- Le rattrapage ne comprend que des épreuves orales.
- La note acquise lors de la session de rattrapage se substitue à la note obtenue à la session de janvier ou de mai, même si elle lui est inférieure. Le contrôle continu n'est pas compté.

Règles d'assiduité

- L'étudiant ou l'étudiante doit être présent(e) à tous les cours (CM et TD) et à toutes les épreuves organisées qu'il s'agisse de CCI ou de CM.
- Trois absences injustifiées par semestre sont sanctionnées par la note de 0.
- Si les absences sont justifiées, l'étudiant ou l'étudiante peut demander à passer la dernière épreuve du CCI ou l'examen terminal dans le cas d'un Contrôle Mixte.
- Les certificats médicaux justifiant d'une absence à un devoir doivent impérativement être transmis à l'enseignant responsable et au secrétariat dans les meilleurs délais.
- L'absence à une épreuve durant la session d'examen est sanctionnée par un zéro.
- Des demandes de dispense d'assiduité peuvent être demandées en cas de situation particulière (handicap, emploi...). Elles doivent être adressées au directeur ou à la directrice de l'UFR dont dépendent les enseignements dans un délai d'un mois après le début du semestre (cf. formulaire dispense sur ENT).
- Dans le cas de la dispense d'assiduité, l'évaluation se fait sur la base de la dernière épreuve de contrôle continu uniquement (si CCI), ou sur la base du contrôle terminal (si CM).
- Tous les enseignements ne sont pas adaptés à la dispense d'assiduité (ateliers professionnels et d'écriture). Se renseigner auprès du secrétariat pédagogique.

Semaine tutorée

- Elle ne concerne que les enseignements de Licence en Contrôle Mixte.
- La dernière semaine du semestre est consacrée à des révisions ou des rappels méthodologiques. L'assiduité n'est plus obligatoire.
- En revanche, dans le cas des enseignements en CCI, la dernière semaine du semestre est une semaine de cours normale durant laquelle des épreuves écrites peuvent avoir lieu.

En bref:

INSCRIPTION AVEC OBLIGATION D'ASSIDUITÉ

Régime	Modalités	Nombre de notes	Épreuve pendant la session d'examens	Semaine tutorée	Convocation	Rattrapage
Contrôle Continu Intégral	CCI	2 notes au moins	Non	Non	Non	Non
Contrôle Mixte	CC + CT	1 note au moins +1 note	Oui	Oui	Oui	Oui

INSCRIPTION AVEC DISPENSE D'ASSIDUITÉ

Régime	Modalités	Nombre de notes	Épreuve pendant la session d'examens	Semaine tutorée	Convocation	Rattrapage
Contrôle Continu Intégral	CCI	1 note (dernière épreuve CC)	Non	Non	Non	Non
Contrôle Mixte	СТ	1 note (CT)	Oui	Oui	Oui	Oui

Stages de rentrée / mise à niveau

- Ces stages sont ouverts à tous les étudiants et étudiantes entrant en L3, en Master ou préparant un concours, dans la limite des places disponibles.
- L'inscription se fait lors de la première séance auprès de l'enseignant ou de l'enseignante.

Stage intensif de mise à niveau en Ancien Français

Responsable : Mme H. BIU

Lieux et dates :

Les lundi 2, mardi 3, marcredi 4 et jeudi 5 septembre Amphithéâtre Guizot De 9h à 13h et de 14h à 16 h

Inscriptions lors de la première séance auprès de Mme H. Biu

Descriptif:

Ce stage accéléré (26h) est destiné aux <u>étudiants débutant en ancien français</u> qui rejoignent le cursus de Lettres modernes en licence 3 ou qui vont préparer les concours (capes et agrégations de Lettres modernes, de Grammaire et de Lettres classiques). Il s'adresse à des étudiants qui, rejoignant en cours de route le cursus des Lettres modernes, n'ont pas eu l'occasion de suivre les enseignements d'histoire des langues romanes en L1, ni d'ancien français en L2. Or les compétences acquises lors de ces deux premières années de licence constituent des bases indispensables pour suivre aisément les enseignements de L3 ainsi que pour préparer les concours de l'enseignement secondaire (capes et agrégation).

Pour permettre à ces étudiants débutants de faire leur rentrée dans de bonnes conditions, le stage les aidera à se familiariser rapidement avec la langue médiévale. Dans cette perspective, ces séances s'ouvriront sur une brève introduction à l'histoire du français qui sera destinée à fournir quelques repères géographiques et historiques. Ensuite, la priorité sera donnée :

- a) à la phonétique historique. Outre qu'elle fait l'objet d'une question spécifique au capes comme à l'agrégation, une approche diachronique de la phonétique du français est nécessaire pour aborder la morphologie de la langue médiévale. Après avoir aidé les étudiants à différencier graphies et phonèmes, on abordera quelques chapitres importants de l'évolution de la prononciation française (accentuation, diphtongaisons spontanées, nasalisation des voyelles simples et des diphtongues, vélarisation de [I] ; aperçu sur les palatalisations).
- b) à la morphologie. L'ancien français est une langue à déclinaisons, et des relevés ciblés dans différents textes fourniront une matière propice pour appréhender ce système en observant les déclinaisons des substantifs, des adjectifs et de certains déterminants. En outre, des cours de synthèse portant sur les conjugaisons au xiii^e siècle (ciblés notamment sur les futurs, le passé simple, le présent) doteront les étudiants des armes nécessaires pour analyser en synchronie les verbes figurant dans ces textes.
- c) à la syntaxe. Certains traits spécifiques de la langue médiévale (emploi d'une déclinaison, omission fréquente du sujet grammatical, ordre des mots, etc.) seront commentés. La priorité sera donnée à quelques-unes de ces caractéristiques qui, troublant les repères du lecteur moderne, font obstacle à la compréhension des textes anciens : leur analyse devrait faciliter la lecture autonome des œuvres médiévales, dont seront tirés les exemples étudiés.

Stage intensif de (re)mise à niveau en Linguistique française

Responsable :

Mme M. VALLESPIR

Lieux et dates :

Les vendredi 6, samedi 7, lundi 9 et mardi 10 septembre 2019 De 9h à 13h et de 14 h à 16h30 Amphithéâtre Quinet

Inscriptions lors de la première séance auprès de Mme M. Vallespir

Descriptif:

Qu'est-ce qu'un morphème ? Qu'est-ce qui distingue une relative d'une conjonctive ? Pourquoi doit-on considérer le conditionnel comme un temps et non un mode ? En 26 heures, le stage de linguistique française se propose d'apporter des éléments de réponse à ces questions, mais aussi à bien d'autres que se posent (ou devraient se poser) les étudiant(e)s de niveau L3 à M2 préparant un concours de l'Éducation nationale.

Il concerne en particulier les étudiant(e)s qui n'ont pas suivi de formation en linguistique française durant leurs premières années d'études post-bac, et qui ont donc besoin d'acquérir des connaissances fondamentales dans cette matière. Celles et ceux qui souhaiteraient consolider ou mettre à jour des acquis sont naturellement les bienvenu(e)s. Le programme du stage comprend :

- l'apport des principales notions de morphologie et de sémantique lexicale :
- un rappel de points essentiels en morphosyntaxe et en sémantique des parties du discours.

Chaque séance combine exposés théoriques et exercices d'application. Les inscriptions se font lors de la première séance auprès de l'enseignant responsable.

Stage intensif de mise à niveau en stylistique

Responsable:

Mme R. de VILLENEUVE

Lieux et dates :

Les mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 septembre 2019 Amphithéâtre Quinet De 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Inscriptions lors de la première séance auprès de Mme R. de Villeneuve

Descriptif

Ce stage intensif de 26 heures réparties sur quatre jours, s'adresse principalement aux étudiantes et aux étudiants entrant en Licence de Lettres Modernes ou de LEMA et qui, venant des classes préparatoires ou d'autres formations, n'ont jamais eu l'occasion de faire de la stylistique. Il s'adresse également aux étudiantes et aux étudiants qui abordent un Master Langue française ou la préparation des concours de l'enseignement et qui souhaitent renforcer les bases déjà acquises dans cette discipline.

Le stage expliquera comment appréhender un texte littéraire à partir d'entrées linguistiques pour en dégager les effets de sens afin de construire une interprétation, ce qui est au cœur de la démarche stylistique. Il insistera, conjointement, sur la méthode du commentaire composé stylistique. Des exercices progressifs et des fiches récapitulatives permettront à chaque fois de se familiariser avec les notions de base avant d'aborder les applications intégrales.

Le stage traitera notamment les points suivants :

- l'énonciation. le discours et le récit :
- l'actualisation et la caractérisation :
- les discours rapportés ;
- le lexique dans le texte : lexie, signifiant, signifié, relations sémantiques, isotopies ;
- les figures ;
- la description ;
- l'argumentation et les principales catégories rhétoriques ;
- quelques notions de pragmatique, par l'intermédiaire de l'étude du dialogue : actes de langage, implicite et présupposé, maximes conversationnelles ;
- la période et la phrase ;
- la progression textuelle.

Tutorat

UFR de Langue française

- Le tutorat à l'UFR de Langue française offre aux étudiantes et aux étudiants qui le souhaitent un accompagnement personnalisé, en complément des enseignements suivis en CM et en TD. Les tuteurs et tutrices sont inscrit(e)s en Master ou en Doctorat.
- Sa vocation n'est pas de constituer un cours particulier, mais d'assurer le lien entre les enseignements (CM, TD) et un travail personnel régulier et efficace. Les groupes comportant un nombre limité d'étudiantes et d'étudiants (généralement moins de dix), le dispositif permet en effet de bénéficier d'un suivi individuel et d'une préparation spécifique aux examens. Tout au long de l'année, des exercices d'entraînement (pendant la séance et d'une séance à l'autre) sont proposés, et chaque étudiante ou étudiant peut demander un retour sur un point particulier du cours ou du TD.
- Même si la participation au tutorat est libre, même si aucun engagement n'est requis, l'expérience –
 et les résultats d'examen montrent qu'une présence régulière aux séances, dès le début de
 l'année universitaire, est nécessaire pour qu'un bénéfice appréciable puisse être retiré du dispositif.
 Qu'il s'agisse de consolider des savoirs fondamentaux ou de se perfectionner en vue d'une mention,
 l'efficacité du tutorat est réelle.
- Ce tutorat est un cours de soutien. Il ne donne lieu à aucune validation et ne permet la délivrance d'aucun crédit ECTS.
- Le planning des séances de tutorat est affiché à l'UFR en début de semestre.
- Contact:

Mathilde VALLESPIR (pour l'UFR de Langue française) <u>mathildevallespir@club-internet.fr</u>

UFR de Sociologie et d'informatique pour les sciences humaines

- Les tuteurs et tutrices ont un niveau avancé (M2 ou doctorat).
- À chaque niveau (L1, L2 et L3) des groupes de tutorat de 2 heures par semaines sont proposés.
- Ils fonctionnent sur la base d'une participation volontaire, mais celle-ci est souhaitable.
- Les étudiantes et les étudiants peuvent librement aborder les problèmes qu'ils rencontrent dans l'organisation administrative et pédagogique de leurs études. Les tuteurs et tutrices peuvent proposer du suivi pédagogique plus personnalisé que dans les cours et alimentent les échanges par leurs propres expériences d'étudiant.
- Contact :

Renaud Debailly (pour l'UFR de Sociologie et d'informatique pour les Sciences humaines) renaud.debailly@sorbonne-universite.fr

Descriptifs des enseignements

UFR de Langue française

Descriptifs des enseignements

NB : Seuls figurent dans cette rubrique les enseignements dispensés par l'UFR de Langue française ou placés sous sa responsabilité.

Pour les enseignements dispensés par l'UFR de Sociologie et d'informatique pour les sciences humaines, se renseigner auprès de cette UFR.

Pour les langues vivantes, voir la liste des cours de langue accessibles en licence SDL, puis se renseigner auprès de l'UFR concernée ou du SIAL.

SEMESTRE 1

UE1: LINGUISTIQUE FRANÇAISE

L1LFA011 Grammaire et histoire de la langue

Responsables:

M. L. PERRIN et M. G. SIOUFFI

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire :

2h CM+2h TD

Descriptif:

Ce cours présente les principales notions importantes pour décrire la grammaire du français, ainsi qu'un panorama de son histoire.

Bibliographie:

J.-L. CHISS, J. FILLIOLET, D. MAINGUENEAU, *Introduction à la linguistique française*, Paris, Hachette, 2017.

J. GARDES-TAMINE, La grammaire, tome 1, Paris, Armand Colin, dernière édition.

A.REY, G. SIOUFFI, F. DUVAL, *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, Paris, Perrin, « Tempus » Poche, 2011.

G. SIOUFFI, D. VAN RAEMDONCK, Cent fiches pour comprendre les notions de

grammaire, Paris, Bréal, 2018.

UE2: LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Deux cours obligatoires :

L1LF11SL Linguistique, sémiotique, communication

Responsable:

M. M. FASCIOLO

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire:

1h CM+1h TD

Descriptif:

Ce cours offre une introduction à la linguistique en perspective sémiotique. Il est organisé en trois parties. Dans la première partie, après un examen des différents types de signes (icônes, indices et symboles), on présentera des exemples d'iconicitié et de diagrammaticité dans la langue, et on mettra l'accent sur la synergie entre les dimensions 'symbolique' et 'indexicale' du signe linguistique. A partir de là, dans la deuxième partie, on se concentrera sur le rapport entre signification et référence, et on examinera la distinction entre phrase et énoncé. Finalement, dans la troisième partie, on abordera la problématique de l'interprétation (littérale vs. figurée) et la structure logique de la communication (maximes conversationnelles).

Bibliographie:

M. RIEGEL, J.-C. PELLAT, R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, dernière édition.

D'autres références seront données pendant le cours.

L1LF21SL

Sociolinguistique et psycholinguistique

Responsable:

M. M. AVANZI

Évaluation : Contrôle mixte

Volume horaire:
1h CM+1h TD

Descriptif:

Cet enseignement comporte deux parties. La première vise à présenter les concepts importants de la sociolinguistique, domaine de l'étude des langues dans leurs rapports aux sociétés où elles sont présentes. La seconde est consacrée à la psycholinguistique, discipline qui traite de l'identification des processus cognitifs présidant à la production et à la compréhension des messages verbaux, oraux et/ou écrits.

Bibliographie :

J. FIELD, Psycholinguistics. A resource book for students, London Routledge, 2003.

F. GADET, La variation sociale en français, Paris/Gap, Ophrys, 2006.

Ch. BAYLON, Sociolinguistique. Société, Langue et discours. Paris, Nathan, 1991.

UE5: SPECIALISATION

Un enseignement au choix parmi les options suivantes :

Option 1 : Informatique

Apprentissage de la programmation (voir UFR SISH)

Option 2 : Littérature

Histoire littéraire 1 (voir UFR de Littérature française et comparée)

Option 3: Langues anciennes

Grec ou latin pour non-spécialistes (voir UFR de Grec ou de Latin)

Option 4 : Sciences humaines

L1PHZ512

Darwin et la théorie de la sélection naturelle. Une révolution ?

Responsable:

M. C. PATERNOTTE UFR Philosophie

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire :

2H TD

Descriptif:

Ce cours est consacré à l'étude de la pensée de Darwin et de sa théorie de la sélection naturelle; nous essaierons de déterminer si on peut parler de "révolution darwinienne" en biologie. A cette fin, nous discuterons les origines et la structure de sa pensée, notamment à travers l'analyse de ses grands textes. Nous explorerons la théorie de la sélection naturelle, ses développements ultérieurs, mais également ses limites et les principales critiques (fondées et infondées) qu'elle a eu à affronter.

Thèmes prévisionnels :

La biologie avant Darwin ; Sélection artificielle et sélection naturelle ; Lutte pour la survie ; Données en faveur de la théorie ; Les apports de la théorie de Darwin ; Objections à la théorie de la sélection naturelle ; Darwin et la religion ; Développements du darwinisme.

Bibliographie:

DARWIN, L'origine des espèces, Seuil, 2013 (Nouvelle traduction de Thierry Hoquet).

DARWIN, La filiation de l'homme, Syllepse, 1999.

DARWIN, L'expression des émotions chez l'homme et les animaux, Payot et Rivages, 2016.

T. HOQUET, Darwin contre Darwin, Seuil, 2009.

P. TORT, Darwin et le darwinisme, PUF, 2005

UE1: LINGUISTIQUE FRANÇAISE

L2LFA012

Grammaire et linguistique

Responsables:

M. L. PERRIN et M. J.-P. CHAMBON

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire :

2h CM+2h TD

Descriptif:

Le cours magistral de linguistique (1 h) présente les notions fondamentales de cette discipline et de sa méthodologie. Une attention particulière est accordée aux relations entre langue et société ainsi qu'aux familles de langues. Le cours de grammaire française comprend un enseignement magistral (1 h) et des Travaux dirigés (2 h). Il s'organise autour de la catégorie du verbe français (morphologie, syntaxe, emploi des temps).

Bibliographie:

M. RIEGEL, J.-C. PELLAT, R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, dernière édition.

D. MAINGUENEAU, Aborder la linguistique, Paris, Points, Seuil, 2009.

D. MAINGUENEAU, L'énonciation en linguistique française, Paris, Hachette, dernière édition.

UE2: LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

L2LF12SL

Phonétique et phonologie

Responsable:

M. M. AVANZI

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire :

2h CM+2h TD

Descriptif:

Cet enseignement vise à fournir une description détaillée des sons dans toute leur diversité (voyelles, consonnes, syllabes, faits prosodiques tels que l'intonation, l'accentuation et le rythme), en s'attachant à rendre compte de la production de la parole (les faits articulatoires), des phénomènes acoustiques (les caractéristiques physiques des phénomènes vibratoires qui se propagent dans l'air) et des faits de perception (la manière dont le cerveau analyse les informations auditives transmises par l'oreille).

Bibliographie:

J. BRANDAO de CARVALHO, N. NGUYEN, S. WAUQUIER, *Comprendre la phonologie*, Paris, PUF, 2010.

F. CARTON, Introduction à la phonétique du français, Paris, Bordas, 1987.

P. LÉON, *Phonétisme et prononciation du français*, Paris, Armand Colin, 2011, 6^e édition.

UE5: SPECIALISATION

Deux enseignements obligatoires :

Atelier de sensibilisation (L2LFATPR ou L2SOATEL voir UFR SISH) + un enseignement parmi les options suivantes (suite option du semestre 1)

L2LFATPR

Atelier de sensibilisation au choix professionnel

Responsables:

M. Y. BOUDES et Mme V. DUBEAU

Évaluation:

Contrôle continu intégral

Volume horaire:

1h30 TD

Descriptif:

Les étudiants sont invités à réfléchir individuellement ou en petits groupes, à un projet professionnel. Ils s'initient à la recherche de documents sur les métiers et prennent contact avec le monde du travail en réalisant des entretiens. La réflexion est concrétisée par la rédaction d'un dossier professionnel, la réalisation d'un power-point présenté durant le TD à l'ensemble du groupe. La mise en œuvre de chacun des exercices proposés sera précédée par des précisions d'ordre méthodologique. Enfin, l'atelier est le cadre d'un entraînement orthographique régulier destiné à remédier aux lacunes des étudiants.

Option 1 : Informatique

Analyse de discours avec programmation (voir UFR SISH)

Option 2 : Littérature

Histoire littéraire 1 (voir UFR de Littérature française et comparée)

Option 3: Langues anciennes

Grec ou latin pour non-spécialistes (voir UFR de Grec ou de Latin)

Option 4 : Sciences humaines

L2LF22SL

Introduction à la psychologie cognitive

Responsable:

Mme E. SOROLI

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire :

1h CM+1h TD

Descriptif:

Ce cours propose une introduction à la Psychologie cognitive. Seront abordées les principales approches théoriques et empiriques permettant de comprendre les processus mentaux de bas et de haut niveau. Cet enseignement vise à initier à des sujets tels que : la perception, la motricité, l'attention, la mémoire, la catégorisation, le langage, le raisonnement, la résolution de problèmes, le jugement, la prise de décision, le rôle des mécanismes exécutifs etc. Il présentera les problématiques et les découvertes dans le domaine de la psychologie cognitive en s'appuyant sur les méthodes et les techniques d'investigation expérimentale les plus récentes (oculométrie, imagerie cérébrale etc.).

Bibliographie:

- J. ANDERSON, *Cognitive psychology and its implications*, 5th ed, New York, Worth, 2000. L. BORODITSKY, « Does language shape thought? English and Mandarin speakers' conceptions of time », *Cognitive Psychology*, 43(1), 2001, p. 1-22.
- D. GAONAC'H et P. LARIGAUDERIE, *Mémoire et fonctionnement cognitif*, Paris, Armand Colin. 2000.
- C. GAUX et C. BOUJON, « Développement du contrôle exécutif », dans A. Blaye et P. Lemaire (Ed.), *Psychologie du développement cognitif de l'enfant*, Bruxelles, De Boeck, 2007, p. 253-281.
- J. P. LEIGHTON et R. J. STERNBERG, *The nature of reasoning*, New York, Cambridge University Press, 2004.
- P. LEMAIRE et A. DIDIERJEAN, *Introduction à la psychologie cognitive*, Bruxelles, De Boeck Université, 2018.
- S. PINKER, How the mind works, New York, Norton, 1997.

UE1: LINGUISTIQUE FRANÇAISE

L3LFA031

Stylistique et grammaire

Responsables:

M. J. DÜRRENMATT et Mme C. REGGIANI

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire:

2h CM+1h30 TD

Descriptif:

Une partie de l'enseignement vise à initier les étudiants à l'analyse du discours dans une perspective stylistique (énonciation, modalisation, polyphonie, discours rapportés). L'autre partie, le cours de grammaire, s'intéresse aux mécanismes de construction de la phrase complexe : juxtaposition, coordination, subordination, corrélation, incise.

UE2: LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Deux cours obligatoires :

L3LF13SL

Morphosyntaxe

Responsable:

M. F. GUÉRIN

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire:

1h CM+1h TD

Descriptif:

Après avoir présenté la définition d'une langue (oralité, linéarité et double articulation), le cours traitera des unités de première articulation (segmentation, morphologie, hiérarchie des unités, relations syntaxiques ; syntagme ; énoncé ; phrase). Ces différents points seront illustrés par des exemples tirés de langues les plus diverses.

Bibliographie :

É. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Tome I, Paris, Gallimard, Coll.Tel.,

D. COSTAOUEC et F. GUERIN, *Syntaxe fonctionnelle. Théorie et exercices*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

L3LF23SL

Épistémologie

Responsable:

M. F. NEVEU

Évaluation:

Contrôle mixte

Volume horaire:

1h CM+1h TD

Descriptif:

L'épistémologie dit ce que qu'une science se propose de faire et de quelle manière elle procède. Cet enseignement est conçu comme une introduction à l'épistémologie, et particulièrement à l'épistémologie de la linguistique. On sera conduit à s'interroger sur ce qu'est une science, sur ce qu'est une théorie, sur ce que sont les notions et les faits linguistiques, sur ce que sont les observables de langue, et plus largement les objets linguistiques.

Bibliographie:

S. AUROUX, en collaboration avec J. Deschamps et D. Kouloughli, *La Philosophie du langage*, Paris, PUF, 1996.

S. AUROUX, La Raison, le langage et les normes, Paris, PUF, 1998.

R. MARTIN, Comprendre la linguistique, Paris, PUF, 2002.

J.-C. MILNER, *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil, 1989. F. NEVEU, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2011.

UE5: SPECIALISATION

Un enseignement au choix parmi les options suivantes :

• Option 1 : Informatique

Algorithmique et écriture de données (voir UFR SISH)

• Option 2 : Littérature

Critique littéraire aux 19è et 20è siècles (voir UFR de Littérature française et comparée)

• Option 3 : Langues anciennes

Systèmes d'écriture et vocabulaire grec dans les langues modernes (voir UFR de Grec)

• Option 4 : Sciences humaines

L5SOCONT Logique et représentation des connaissances

Responsable:

M. P. BOLDINI

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire :

1h CM+1h TD

Descriptif:

Le sujet du cours est la logique du 1^{er} ordre et ses applications à la représentation des connaissances et à la représentation des énoncés en langue naturelle.

Après un bref rappel de logique booléenne, c'est-à-dire du calcul propositionnel et de sa sémantique vériconditionnelle, nous présenterons donc tous les aspects du calcul des prédicats :

- syntaxe : formules, arbres syntaxiques ;
- sémantique vériconditionnelle : domaines, interprétations, satisfaction, validité, conséquence sémantique ;
- équivalence logique : rappel des lois de De Morgan, interdéfinissabilité des quantificateurs;
- application à la formalisation des connaissances et des énoncés en langue naturelle;
- techniques de démonstration automatique : arbres / tableaux sémantiques, résolution ;
- sémantique inférentielle : déduction naturelle.

Bibliographie:

P. DELSARTE et A. THAYSE, Logique pour le traitement de la langue naturelle, Paris, Lavoisier, Coll. Hermès science, 2001.

J-P. DESCLES, B. DJIOUA et F. LE PRIOL, *Logique et langage*, Paris, Hermann, 2010. B. LECLERCQ et L. BOUQUIAUX, *Logique formelle et argumentation*, Louvain-la-Neuve, de Boeck, 2017.

T. LUCAS, I. BERLANGER et V. DEGAUQUIER, *Initiation à la logique formelle*, Louvain-la-Neuve, de Boeck, 2015.

UE1: LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Deux cours obligatoires :

L4LF14SL

Histoire du français et des langues romanes

Responsable:

Mme A. CARLIER

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire:

1h CM+1h30 TD

Descriptif:

Ce cours a pour objectif de faire comprendre les mécanismes qui engendrent la diversité géographique au sein d'une famille linguistique, les langues romanes. Après une introduction aux concepts fondamentaux de la linguistique comparée et de la linguistique typologique, et une présentation des différentes langues romanes dans leur contexte historique et géographique, il offrira une analyse comparée de la morphosyntaxe de l'espagnol, du portugais, du roumain, de l'italien et du français, tant dans le domaine nominal (flexion casuelle, de genre et de nombre) que dans le domaine verbal (contraintes sur l'ordre des constituants et marquage des fonctions syntaxiques et de la structure informationnelle, les pronoms clitiques).

Bibliographie:

W. CROFT, Typology and Universals, Cambridge, UP, 2000.

S. REINHEIMER et L. TASMOWSKI, Pratique des langues romanes, Paris, L'Harmattan,

E. ROEGIEST, Vers les sources des langues romanes. Un itinéraire à travers la Romania, Leuven, Acco, 2009.

H. WALTER, L'aventure des langues en occident, Paris, Poche, 1994.

L4LFA022

Ancien français

Responsable:

M. J. DUCOS

Évaluation ·

Contrôle mixte

Volume horaire:

1h CM+1h30 TD

Descriptif:

À partir d'extraits tirés d'une œuvre médiévale, cet enseignement permet d'approfondir l'étude du français médiéval, sa formation et son évolution, avec un entraînement à la traduction.

Texte au programme :

CHRETIEN DE TROYES, Le chevalier de la charrette, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes, par Catherine Croizy-Naguet, Paris, 2006.

Bibliographie:

J. DUCOS et O. SOUTET, L'ancien et le moyen français, Paris (Que sais-je) 2012.

G. RAYNAUD DE LAGE et G. HASENOHR, avec la collaboration de M.M. HUCHET, Introduction à l'ancien français, Paris, Armand Colin, 3^e édition, 2019.

UE2: LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Deux cours obligatoires :

L4LFZ042

Linguistique comparée des langues modernes

Responsable:

M. A. THIBAULT

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire :

2h CM+2h TD

Descriptif:

Ce cours propose d'abord un classement génétique des langues du monde (centré sur les langues indo-européennes, puis romanes et galloromanes), suivi d'une typologie sociolinguistique (distinction 'langue' / 'patois' / 'dialecte' / 'français régional'; bilinguisme, diglossie et polyglossie; sabir, lingua franca, pidgin, créole, argot), pour aboutir à la typologie linguistique à proprement parler (langues fusionnelles, agglutinantes et isolantes ; tendances synthétiques et analytiques).

L4LF24SL

Sémantique appliquée

Responsable:

M. K. ILINSKI

Évaluation: Contrôle mixte

Volume horaire :

2h TD

Descriptif:

Le cours constitue une première approche de la sémantique « dans tous ses états » : sémantique au niveau du vocabulaire, de l'énoncé et du texte, sémantique lexicale et grammaticale, contenu explicite et implicite, sémantique et pragmatique, etc., le tout accompagné d'exercices d'application sur des exemples tirés de textes littéraires ou attestés dans la communication courante.

UE5: SPECIALISATION

Un enseignement au choix parmi les options suivantes (suite option du semestre 3) :

• Option 1 : Informatique

Programmation d'analyseurs linguistiques pour la recherche d'information (voir UFR SISH)

Option 2 : Littérature

Littérature (voir UFR de Littérature française et comparée)

Option 3 : Langues anciennes

Structures du latin, langue latine ou grec (voir UFR de Grec ou de Latin)

- Option 4 : Sciences humaines

L4LF34SL

Introduction à la psychologie développementale

Responsable:

Mme C. BEAUVAIS

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire :

2h CM+2h TD

Descriptif:

Le cours magistral (2h) et travaux dirigés (2h) aborderont l'activité de production écrite et son développement. Ils viseront à décrire la façon dont les rédacteurs (élèves, puis adultes et experts) mettent en œuvre les processus rédactionnels au cours d'une tâche de production de textes et comment ils parviennent à gérer progressivement les nombreuses contraintes liées à cette tâche complexe. La question du lien entre la gestion des processus rédactionnels et la qualité des textes produits sera traitée. Les méthodes d'étude de la production écrite seront également présentées.

Bibliographie:

- D. ALAMARGOT et L. CHANQUOY, Apprentissage et développement dans l'activité de rédaction de textes, dans A. Piolat (éd.), Ecritures. Approches en sciences cognitives, Aixen-Provence, Presses Universitaires d'Aix-en-Provence, 2004, p. 125-146.
- C. BEAUVAIS, T. OLIVE et J. M. PASSERAULT, « Why are some texts good and others not? Relationship between text quality and management of the writing processes », *Journal of Educational Psychology*, 2, 2011, p. 415-428.
- T. FAVARt et M. OLIVE, « Modèles et méthodes d'étude de la production écrite », *Psychologie Française*, 50, 2005, p. 273-285.
- J. R. HAYES, « A new framework for understanding cognition and affect in writing », dans C. M. LEVY et S. RANSDELL (Eds.), *The science of writing. Theories, methods, individual differences and applications*, Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum, 1996, p. 1-28.

UE1

Un cours au choix parmi les propositions suivantes :

L5LFA011

Français classique, moderne et contemporain

Responsables:

Mme D. DENIS et Mme C. REGGIANI

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire:

2h CM+2h TD

Descriptif:

L'objectif est d'apporter les bases nécessaires à une étude grammaticale, lexicale et stylistique des textes littéraires.

Ces capacités sont indispensables à ceux qui se destinent aux métiers de l'enseignement mais aussi à ceux qui s'intéressent à la façon dont les écrivains travaillent la langue et qui souhaitent pouvoir en parler de façon précise (métiers de la critique, de la création, de l'édition, de l'animation culturelle, etc.) ou qui se destinent à la recherche littéraire.

Textes au programme :

- LA FONTAINE, *Fables*, livres I à VIII, éd. Jean-Charles Darmon, Paris, Le Livre de poche, 2002.
- ZOLA, Nana (1880), éd. Marie-Ange Voisin-Fougère, Paris, GF-Flammarion, 2000.

L5LFA021

Histoire de la langue française des origines à la Renaissance

Responsables:

Mme J. DUCOS et Mme A.-P. POUEY-MOUNOU

Évaluation:

Contrôle mixte

Volume horaire :

2h CM+3h TD

Descriptif:

Cet enseignement vise à familiariser les étudiants avec les grandes évolutions de la langue française sur les plans phonétique, morphologique, syntaxique et lexicologique, du Moyen Âge à la Renaissance, ainsi que, pour le XVI^e siècle, à aborder les grands débats sur l'enrichissement et la normalisation du français tout en développant des compétences en analyse stylistique des textes. Il est conseillé aux étudiants qui envisagent de passer un concours d'enseignement (CAPES/Agrégation) ou de travailler dans les métiers de la recherche, de l'édition et de la création littéraires.

Textes au programme :

Ancien Français: La Chastelaine de Vergi, éd. G. Raynaud (4^e édition revue par L. Foulet, Paris, Champion (Les classiques français du Moyen Âge), 1994.

XVI^e siècle: La langue de Rabelais - RABELAIS, *Gargantua*, chap. 1-27, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, 2007 – p. 30-273.

Bibliographie:

- J. DUCOS et O. SOUTET, L'ancien et le moyen français, Paris, PUF, 2012.
- G. RAYNAUD DE LAGE et G. HASENOHR, avec la collaboration de M.M. HUCHET, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Armand Colin, 3^e édition, 2019.
- M. HUCHON, Le français de la Renaissance, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1998.
- S. LARDON et M.-C.THOMINE, *Grammaire du français de la Renaissance : étude morphosyntaxique*, Paris, Garnier, 2009.

L5LFA031

Linguistique française

Responsables:

M. F. NEVEU et Mme A. CARLIER

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire:

2h CM+2h TD

Descriptif:

1/ Cours de M. F. Neveu:

L'enseignement portera sur les questions suivantes : quelques aspects de la syntaxe et de la sémantique du verbe en français ; les problèmes de définition de la notion de phrase; les notions de phrase simple et de phrase complexe ; la phrase averbale ; le problème des caractérisants détachés ; les ambiguïtés syntaxiques et prédicatives ; quelques aspects de la sémantique phrastique ; de la microsyntaxe à la macrosyntaxe.

2/ Cours de Mme A. Carlier:

Ce cours sera consacré à l'étude de la syntaxe de la phrase simple, et plus particulièrement aux relations qui lient les arguments nominaux au verbe, en tant que reflet des entités participant à un événement. Les diverses constructions fondamentales du français, la construction impersonnelle, la construction passive et la construction pronominale, seront analysées non seulement comme des restructurations de la structure argumentale du verbe sur le plan de la syntaxe, mais également du point de vue de leur fonction discursive. Ainsi l'impersonnel sera mis en rapport avec la prédication d'existence, alors que le passif sera analysé comme une mise à l'arrière-plan ou déthématisation du sujet.

3/ TD de Morphosyntaxe de M. K. Ilinski.

Bibliographie:

- D. CREISSELS, Syntaxe générale, 2 vols, Paris, Hermès, 2006.
- G. LAZARD, L'actance, Paris, PUF, 1994.
- D. LEEMAN, Grammaire du verbe français, Paris, Nathan, 2002.
- P. LE GOFFIC, Grammaire de la phrase française, Paris, Hachette, 1993.
- R. MARTIN, Comprendre la linguistique, Paris, PUF, 2002.
- C. MULLER, Les Bases de la syntaxe, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2002.
- F. NEVEU, Dictionnaire des sciences du langage, Colin, 2011.
- O. SOUTET, La Syntaxe du français, Paris, PUF (Que sais-je?), 1989.
- C. TOURATIER, Le système verbal français : description morphologique et morphématique, Paris, Armand Colin, 1996.
- M. WILMET, Grammaire critique du français, Bruxelles, Duculot, 5^e éd, 2010.

L5LFA041

Linguistique romane, langue et littérature d'oc

Responsable:

M. J.-P. CHAMBON

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire :

2h CM

Descriptif:

Initiation à l'occitan du Moyen Âge : phonologie, morphologie, dialectologie ; éléments d'histoire littéraire ; lecture et commentaire linguistique de poésies des troubadours, d'extraits de *Flamenca* (roman du XIII^e siècle) et de textes non littéraires.

L5LFA051

Rhétorique et argumentation

Responsables:

Mme D. DENIS et M. L. PERRIN

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire : 2h CM+2h TD

Descriptif:

Ce cours constitue une introduction à la rhétorique traditionnelle et à son prolongement moderne, les théories de l'argumentation.

Bibliographie:

R. AMOSSY., L'Argumentation dans le discours, A. Colin, 2000.

C. REGGIANI, Initiation à la rhétorique, Hachette, 2001.

L5LFA081

Signification et théories linguistiques

Responsable:

M. P. MONNERET

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire :

2h CM+1h30 TD

Descriptif:

Le cours introduit à une réflexion sur les plans de manifestation de la signification (discours, phrase, mot, morphème, submorphème, phonème). Il sera l'occasion de faire le point sur un certain nombre de notions importantes pour l'analyse linguistique (valeur de vérité, signification, inférence, référence, prédicat, anaphore, présupposition, implicature, organisation de l'information, relations de discours, connecteurs argumentatifs), et de tracer des liens entre linguistique, logique, philosophie du langage et sciences cognitives.

Bibliographie:

La bibliographie est disponible sur le site du cours à l'adresse suivante : (http://philippemonneret.jimdo.com/cours-et-séminaires/)

UE2: LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Deux cours obligatoires :

L5LF15SL

Linguistique diachronique

Responsable:

Mme A. CARLIER

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire : 2h CM+1h TD

Volume horaire

Descriptif:

Pourquoi les langues changent-elles? Y a-t-il des mécanismes généraux caractérisant le changement linguistique dans les langues diverses et dans quelle mesure sont-ils liés à des mécanismes cognitifs et à la nature de l'interaction verbale? Y a-t-il des corrélations entre des changements dans le domaine de la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique et pragmatique? Dans quelle mesure le contexte socio-culturel peut-il avoir un impact sur les caractéristiques d'un état de langue? Comment s'exerce le contact entre langues? Dans quelle mesure est-ce que les données écrites nous offrent une base empirique suffisante pour l'étude des différentes étapes de l'évolution de la langue? Ce cours abordera ces questions fondamentales de la linguistique diachronique, en apportant ainsi un éclairage sur l'histoire du français.

Bibliographie:

J. BYBEE, Language Change, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

A. CARLIER et B. COMBETTES, « Typologie et catégorisation morphosyntaxique : du latin au français moderne », *Langue française*, 187, 2015, p. 15-58.

J. DUCOS et O. SOUTET, L'ancien et le moyen français, Paris, PUF, 2012.

Ch. MARCHELLO-NIZIA, Le français en diachronie : douze siècles d'évolution, Paris, Ophrys, 1999.

Ch. MARCHELLO-NIZIA, Grammaticalisation et changement linguistique, Bruxelles, De Boeck, 2006.

B. D. JOSEPH et R. D. JANDA, The Handbook of Historical Linguistics, Blackwell, 2004.

A. HARRIS et L. CAMPBELL, *Historical Syntax in Cross-Linguistic Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

D. NOËL, « Diachronic construction grammar and grammaticalization theory», *Functions of Language* 14 / 2, 2007, p. 177–202.

L5LF25SL

Sémantique générale

Responsable:

M. M. FASCIOLO

Évaluation:

Contrôle mixte

Volume horaire :

1h TD

Descriptif:

Ce cours se propose d'entrer dans le domaine de la sémantique par la porte de la polysémie. La polysémie est un phénomène paradoxal. D'une part, pour le chercheur qui extrapole un mot de la langue, l'observe en isolation et s'interroge sur son sens, la polysémie est le problème par excellence. De l'autre, pour ce même chercheur qui, dans sa vie quotidienne, utilise ce même mot dans des phrases pour communiquer, non seulement la polysémie n'est plus un problème, mais elle n'est même pas perçue. L'objet de ce cours est, avant tout, d'élaborer une notion de signification et d'emploi d'un mot capable de justifier ce paradoxe. Par là, nous serons amenés à toucher les problématiques suivantes : les relations lexicales, la notion de classe sémantique de mots, les métaphores conceptuelles, les coercitions, l'interaction Aktionsart/Aspect, et le phénomène du figement.

Bibliographie:

G. GROSS, *Manuel d'analyse linguistique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012.

G. KLEIBER, *Problèmes de sémantique, la polysémie en questions*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012.

D. VAN DE VELDE, *Le spectre nominal : Des noms de matières aux noms d'abstractions,* Paris-Louvain, Peeters, 1995.

I. TAMBA, La Sémantique, Paris, P.U.F., 1988.

UE5: SPECIALISATION

Un atelier professionnel obligatoire (voir UFR SISH)

Plus un enseignement au choix parmi les propositions suivantes :

• Option 1 : Informatique

Programmation de modèles linguistiques 1 (phonétique et morphosyntaxe) (voir UFR SISH)

• Option 2 : Littérature

Littérature (voir UFR de Littérature française et comparée)

Option 3: Langues anciennes

Langues indo-européennes et contacts de langues dans le monde méditerranéen ancien (voir UFR de Grec ou de Latin)

Option 4 : Sciences humaines

Sociologie (voir UFR SISH)

Ou

• Option 5 : Français langue étrangère (pas d'atelier professionnel) (voir descriptif ci-dessous)

L5LFG072 Didactique du FLE Responsables: Descriptif: Mme A. BOURMAYAN et Ce cours vise à former de futurs enseignants de FLE, en les sensibilisant à des questions M. M. DUVAL théoriques et pratiques d'ordre linguistique, psycholinguistique et ethnolinguistique. Des Évaluation : thématiques générales concernant l'enseignement/apprentissage d'une langue seront Contrôle continu intégral abordées. Une partie plus pratique sera consacrée à l'élaboration d'un cours. Volume horaire : Bibliographie: S. BAJRIC, Linguistique, cognition et didactique. Principes et exercices de linguistique-3h TD didactique, Paris, PUPS, 2009. J. C. BEACCO, Didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues. Paris, Didier, 2010. L5LF Apprentissage réflexif d'une langue

(liste enseignements à venir)

UE1: LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Un cours au choix parmi les propositions suivantes :

L6LFA012

Français classique, moderne et contemporain

Responsable:

M. J. DÛRRENMATT

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire:

2h CM+2h TD

Descriptif:

L'objectif est d'apporter les bases nécessaires à une étude grammaticale, lexicale et stylistique des textes littéraires.

Ces connaissances sont indispensables à ceux qui envisagent les métiers de l'enseignement (CAPES et agrégation) mais aussi à ceux qui s'intéressent à la façon dont les écrivains travaillent la langue et qui souhaitent pouvoir en parler de façon précise (métiers de la critique, de la création, de l'édition, de l'animation culturelle, etc.) ou qui se destinent à la recherche littéraire.

Textes au programme :

- D. DIDEROT : Jacques le fataliste (édition Livre de poche obligatoire).
- B.-M. KOLTÈS, Roberto Zucco, Paris, Éd. de Minuit.

L6LFA022

Histoire de la langue française des origines à la Renaissance

Responsables:

Mme M. COLOMBO et Mme A.-P. POUEY-MOUNOU

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire :

2h CM+3h TD

Descriptif:

Enseignement de langue française portant sur la période allant du moyen français (14^e siècle) à la fin du 16^e siècle: traduction en français moderne, phonétique/graphies, morphologie, syntaxe et lexicologie, ainsi que, pour le 16^e siècle, rhétorique, poétique des genres (autour de l'écriture polémique) et étude stylistique des textes.

Cet enseignement est indispensable pour les étudiants qui veulent préparer les concours de recrutement des professeurs du second degré (CAPES, Agrégations).

Textes au programme :

Ancien français: Florilège de Perceforest, Extraits choisis, édités et traduits par G. Roussineau, Genève, Droz, 2017 («Texte courant» 4).

XVI^e siècle: L'écriture polémique – RONSARD, *Discours. Derniers vers*, éd. Y. Bellenger, Paris, GF Flammarion, 1979: *Les Discours*, p. 53-191.

Bibliographie:

- J. DUCOS et O. SOUTET, L'ancien et le moyen français, Paris, PUF, 2012.
- C. MARCHELLO-NIZIA, La langue française aux XIV^e et XV^e siècles, Paris, Nathan, dernière édition.
- M. HUCHON, Le français de la Renaissance, Paris, PUF (« Que sais-je ? »), 1998.
- S. LARDON et M.-C.THOMINE, Grammaire du français de la Renaissance : étude morphosyntaxique, Paris, Garnier, 2009.

L6LFA032

Introduction à l'analyse du discours

Responsable:

M. L. PERRIN

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire :

2h CM+2h TD

Descriptif:

Ce cours porte sur le discours comme succession dynamique d'énoncés organisés selon des relations fonctionnelles de rang hiérarchique supérieur à la phrase, dont l'analyse mobilise en premier lieu les sciences du langage, plus indirectement différents champs d'application des sciences sociales. Le cours s'appuiera sur les théories de l'énonciation et la pragmatique interprétative des énoncés, pour analyser un corpus de textes littéraires d'une part, de l'autre un corpus très diversifié d'interactions orales spontanées et de textes écrits médiatiques. Le volet littéraire du cours abordera le récit sous l'angle notamment des voix et points de vue qui s'y rapportent. Le second volet abordera l'organisation générale des discours sous l'angle des effets polyphoniques associés à trois grands modes

d'organisation fonctionnelle relativement autonomes, que nous qualifierons de dialogique, argumentatif, et respectivement narratif.

Bibliographie:

- O. DUCROT, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984 (ch. 8, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation »).
- W. LABOV, Le parler ordinaire, Paris, Minuit, 1978 (ch. 9, « La transformation du vécu à travers la syntaxe narrative »).
- D. MAINGUENEAU, Analyser les textes de communication, Paris, Colin, 2007.
- D. MAINGUENEAU, Manuel de linguistique pour les textes littéraires, Paris, Colin, 2010.
- E. ROULET et al., *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang, 1985 (Ch. 1, « Structures hiérarchiques et polyphoniques du discours »).

L6LFA042

Langue et littérature d'oc

Responsable:

M. J.-P. CHAMBON

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire :

2h CM+2h TD

Descriptif:

Cet enseignement, qui situe d'abord l'occitan-langue d'oc parmi les langues minoritaires de France, porte sur la situation de l'occitan aujourd'hui et donne un aperçu des méthodes et des résultats actuels en dialectologie, sociolinguistique et géolinguistique. Son versant littéraire s'intéresse à la littérature occitane baroque avant de se consacrer, plus spécifiquement, aux écrivains des XIX^e et XX^e siècles. Les spécificités de l'écriture occitane seront mises en lumière, en particulier à travers le commentaire de textes choisis.

L6LFA052

Lexicologie, lexicographie

Responsable :

M. G. SIOUFFI

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire :

2h CM+2h TD

Descriptif:

Ce cours, constitué d'un CM de 2h et d'un TD de 2h, est une initiation à la lexicologie et à la lexicographie. Il est articulé en deux volets qui seront déclinés en cours magistral comme en travaux dirigés : le premier volet, « Fondamentaux de la lexicologie », recensera les principales perspectives linguistiques qui nous permettent d'aborder les mots et le sens. Nous aborderons les questions de morphologie lexicale, de sémantique, de terminologie, de figement, de changement, de néologie, de dénomination, de figuralité. Le deuxième volet, « Lexicologie appliquée », s'intéressera à tous les domaines qui mettent en œuvre des procédures appliquées aux mots : dictionnaire, traitement automatique, terminographie, discours médiatique, discours littéraire... Les TD prolongent ce second volet par des études pratiques de textes et de documents.

Bibliographie:

M.-Fr. MORTUREUX, La lexicologie, entre langue et discours, Paris, Sedes.

A. LEHMANN et F. MARTIN-BERTHET, Introduction à la lexicologie, Paris, Nathan.

G. GROSS, Les expressions figées en français, Paris, Ophrys.

D. APOTHELOZ, La construction du lexique français, Paris, Ophrys, 2002.

L6LFA062

Francophonie et variété des français

Responsable:

M. A. THIBAULT

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire :

2h CM+2h TD

Descriptif:

Ce cours présente le phénomène de la variation régionale en français, en France d'abord, puis dans les différentes parties de la francophonie. Pour chaque région du monde francophone, on analysera les régionalismes du point de vue de leur formation et de leur histoire. En outre, plusieurs aspects sociolinguistiques seront abordés (basilecte, mésolecte, acrolecte ; appropriation et vernacularisation ; diglossie et polyglossie). Dans le TD, les étudiants seront initiés aux techniques d'enquêtes sur le terrain et apprendront à cartographier les résultats.

Bibliographie:

http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/FrancophonieBibliographie.pdf

UE2: LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Deux cours obligatoires :

L6LF16SL

Typologie linguistique

Responsable:

M. M. DUVAL

Évaluation :

Contrôle continu intégral Contrôle mixte

Volume horaire:

2h CM

Descriptif:

Ce cours sera consacré aux structures fondamentales de la phrase et à leurs variations dans les langues du monde : à partir du verbe et de ses propriétés en termes de valence et de traits sémantiques, jusqu'aux types d'alignement morphosyntaxique et aux variatons de voix et de diathèse.

Bibliographie:

D. CREISSELS, Syntaxe générale : Une introduction typologique, Vol. 1-2, Paris, Lavoisier, 2006.

G. GROSS, *Manuel d'analyse linguistique : Approche sémantico-syntaxique du lexique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012.

L6LF26SL

Syntaxe générale

Responsable:

M. M. FASCIOLO

Évaluation:

Contrôle continu intégral Contrôle mixte

Volume horaire :

1h CM+1h TD

Descriptif:

Cet enseignement offre une introduction à la syntaxe générale en se focalisant sur l'opposition entre les paradigmes distributionnel-formel et fonctionnel-cognitif. Dans le cadre du paradigme distributionnel-formel, la syntaxe est conçue comme un système de structures et de règles autonomes imposées au parlant. Dans le cadre du paradigme fonctionnel-cognitif, en revanche, la syntaxe est conçue comme un outil flexible au service du parlant. La perspective offerte par cet enseignement consiste à montrer que la phrase est issue d'une collaboration entre ces deux 'syntaxes'.

Bibliographie:

D. CREISSELS, Syntaxe générale. Une introduction typologique 1 & 2, Paris, Hermes/Lavoisier, 2005.

M. PRANDI, *The building blocks of meaning*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, 2004.

D'autres indications seront fournies pendant le cours

UE5: SPECIALISATION

Option 1 : Informatique

Programmation de modèles linguistiques 2 (sémantique) (voir UFR SISH)

• Option 2 : Littérature

Littérature (voir UFR de Littérature française et comparée)

• Option 3 : Langues anciennes

Textes et cultures de la Perse et de l'Inde et introduction au gotique (voir UFR de Grec ou de Latin)

Option 4 : Sciences humaines

Philosophie et histoire des sciences

Option 5 : FLE

L6LF36SL

Enseigner la grammaire française

Responsables:

M. A. GAUTIER et Mme I. SFAR

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire :

2h CM et 2h TD

Descriptif:

Selon les publics de locuteurs et les situations d'apprentissage, l'enseignement de la grammaire ne possède pas les mêmes objectifs, ni les mêmes méthodes. C'est pourquoi le cours combine deux points de vue complémentaires correspondant chacun au couplage d'une heure de CM et de TD.

Le premier volet du cours est consacré à l'enseignement de la grammaire dans un contexte scolaire majoritairement francophone natif. Depuis quand, comment et pourquoi enseignet-on, en France, la grammaire à des élèves qui sont déjà compétents dans leur langue ? Quelle place la grammaire peut-elle se faire entre l'enseignement des techniques d'expression et l'analyse littéraire ? Enfin, et surtout, quelle grammaire peut-on (ou doit-on) enseigner aux élèves ?

Il s'agit, dans le deuxième volet, d'aborder les difficultés d'appropriation de la métalangue et de la description grammaticale par des locuteurs non-natifs. Faut-il un métalangage unique pour enseigner la langue française ? Si oui, lequel ? Que faire des descriptions grammaticales du français qui ciblent uniquement les éléments problématiques pour les apprenants allophones ? Quelle place accorder à la grammaire contrastive ?

Bibliographie:

G. SIOUFFI et D. VAN RAEMDONCK, 100 fiches pour comprendre les notions de grammaire, Bruxelles, De Boeck, 3^e éd., 2017.

R. TOMASSONE, Pour enseigner la grammaire, Paris, Delagrave, 1998.

D'autres références seront communiquées en cours.

L6LFG073

Phonie et graphie

Responsable:

M. K. ILINSKI

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire :

2h TD

Descriptif:

Ce cours vise à préparer les futurs enseignants de FLE aux difficultés qu'ils vont rencontrer dans l'enseignement de la phonétique française. Il inclut un aspect théorique (théorie du phonème), un aspect systématique (description des phonèmes et de leurs graphies, syllabation, liaison et enchaînement, accentuation) et un aspect proprement méthodologique (problèmes didactiques liées aux particularités de la phonétique française). Les cours théoriques seront accompagnés d'exercices d'application.

Bibliographie:

F. CARTON, Introduction à la phonétique du français, Paris, Dunod, 1991.

M. GRAMMONT, Traité de phonétique, Paris, Delagrave, 1971.

P. R. LÉON, Phonétisme et prononciations du français, Paris, A. Colin, 2001.

Récapitulatif des cours de langue accessibles en licence SDL

Pour plus de renseignements, voir les UFR concernées.

[liste à constituer avec Philippe et Hélène]

[pour supprimer ou ajouter des lignes dans un tableau, cliquer sur le tableau, onglet mise en page du tableau tout à droite de la barre d'outils, puis insérer ou supprimer ligne]

UFR d'Études anglophones
A venir
UFR d'Études arabes et hébraïques
A venir
UFR d'Études germaniques et nordiques
A venir
UFR d'Études Ibériques et Latino-américaines s
A venir
UFR d'Études Etudes italiennes
A venir
UFR d'Études slaves

	UFR d'Études anglophones
A venir	A venir
	UFR d'Études arabes et hébraïques
	UFR d'Études germaniques et nordiques
	UFR d'Études Ibériques et Latino-américaines s
	UFR d'Études Etudes italiennes
	UFR d'Études slaves

SEMESTRE 3 UFR d'Études anglophones A venir UFR d'Études arabes et hébraïques UFR d'Études germaniques et nordiques UFR d'Études Ibériques et Latino-américaines s **UFR d'Études Etudes italiennes** UFR d'Études slaves

,
UFR d'Études anglophones
A venir
UFR d'Études arabes et hébraïques
UFR d'Études germaniques et nordiques
UFR d'Études Ibériques et Latino-américaines s
UFR d'Études Etudes italiennes
UFR d'Études slaves

UFR d'Études anglophones
A venir
UFR d'Études arabes et hébraïques
UFR d'Études germaniques et nordiques
UFR d'Études Ibériques et Latino-américaines s
UFR d'Études Etudes italiennes
UFR d'Études slaves

UFR d'Études anglophones
A venir
UFR d'Études arabes et hébraïques
UFR d'Études germaniques et nordiques
UFR d'Études Ibériques et Latino-américaines s
UFR d'Études Etudes italiennes
UFR d'Études slaves

Bibliothèques

Bibliothèques généralistes

- Il est vivement conseillé de fréquenter les bibliothèques parisiennes : Sainte-Geneviève, la Bibliothèque publique d'information du centre Georges-Pompidou, la Bibliothèque François-Mitterrand niveau haut-de-jardin, par exemple.
- Dès la L1, il est possible de s'inscrire à la bibliothèque du centre Malesherbes. Le prêt étudiant permet de retirer 10 documents pour une durée de 3 semaines. Le prêt peut être renouvelé une semaine.
- La bibliothèque du centre Clignancourt est également accessible dès la L1. Le prêt étudiant permet d'emprunter 5 livres, 2 revues, 2 documents audiovisuels et 3 partitions pour 3 semaines.
- En L3, il est possible de s'inscrire à la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et d'emprunter 5 documents pour deux semaines (prêt renouvelable une fois).

Bibliothèques de l'UFR de Langue française

- L'UFR de Langue française dispose de trois bibliothèques :
- Bibliothèque de l'UFR de langue française, RDC, jouxtant l'UFR de Langue française;
- CEROC (Centre d'enseignement et de recherche d'oc), 16 rue de la Sorbonne, 4^e étage ;
- Bibliothèque de Linguistique, secteur cour Cujas, esc. I, 1^{er} étage, à droite de la salle E659.
- Il est possible d'emprunter ponctuellement un ouvrage dès la L3, à condition de fournir une autorisation signée par un enseignant ou une enseignante titulaire de l'UFR, valable pour un travail spécifique uniquement. La durée du prêt est de quinze jours ; il est renouvelable une fois. En l'absence d'autorisation, un livre peut être sorti de la bibliothèque le temps de faire des photocopies dans le quartier, à condition de déposer en échange une pièce d'identité aux bibliothécaires le temps du retrait.

Bibliothèque de l'UFR de Littérature française et comparée

- Bibliothèque Georges-Ascoli et Paul-Hazard, esc. C, 2^e étage.
- La bibliothèque est accessible aux étudiantes et étudiants de Littérature française et comparée, de Langue française et de Lettres classiques.
- Il n'v a pas de prêt.

Bibliothèque de L'UFR de Latin

- Bibliothèque d'études latines, esc. E, 3^e étage.
- La bibliothèque est accessible dès la L3.
- Il n'y a pas de prêt, sauf sur dérogation.

Bibliothèque de L'UFR de Grec

- Bibliothèque de l'Institut d'études grecques, 16 rue de la Sorbonne, 2^e étage.
- L'accès est réservé aux étudiantes et étudiants inscrits à l'UFR de Grec.
- Il n'y a pas de prêt en L3.

Bibliothèque de l'UFR de Sociologie et d'informatique pour les sciences humaines

- Bibliothèque Serpente, 28, rue Serpente.
- Accessible à partir de la L3.

Pour les horaires et autres renseignements pratiques concernant les bibliothèques de la Faculté des lettres de SU, consulter le portail :

http://documentation.sorbonne-universites.fr/ onglet Bibliothèques / Lettres / Accès rapide : les bibliothèques de lettres de SU

Mobilité internationale

Erasmus+

- Les UFR de Langue française et de Sociologie et informatique pour les sciences humaines sont partie prenante du réseau Erasmus+, qui offre aux étudiantes et aux étudiants la possibilité d'aller étudier un semestre ou une année entière à l'étranger, dans une autre université européenne partenaire, tout en validant leur diplôme en Sorbonne.
- Les accords s'étendent à la majorité des pays de l'UE et concernent tous les parcours incluant des enseignements dispensés par ces deux UFR.
- L'UFR de Sociologie et d'informatique pour les sciences humaines dispose de quelques accords spécifiques.
- Ils permettent d'aller suivre pendant une période significative des cursus en français (par exemple en Belgique francophone ou en Croatie), en anglais (au Royaume-Uni, dans les pays scandinaves, aux Pays-Bas, etc.), ou dans d'autres langues : allemand, grec, langues scandinaves, langues slaves ou langues romanes (en Espagne ou en Italie).
- La liste des établissements avec lesquels les deux UFR ont des accords peut être envoyée sur demande par le service des relations internationales : erasmus-out.ri@sorbonne-universite.fr
- La maîtrise de la langue n'est pas un critère de sélection, mais le bon sens exige d'avoir un bon niveau dans la langue du pays de séjour ou de la travailler au préalable afin de pouvoir suivre les cours et faire les travaux exigés. Les universités d'accueil dispensent souvent des cours intensifs de langue avant la rentrée universitaire.
- Une bourse à la mobilité est accordée (120 euros) qui, le cas échéant, peut être complétée par une bourse attribuée sur critères sociaux (Ministère de l'Éducation nationale ou région).
- Cette opportunité, qui concerne surtout l'année de L3 ou les années de Master, est une occasion exceptionnelle d'élargir son horizon : elle permet, sans interrompre le cursus en Sorbonne, de découvrir un autre cadre universitaire et d'autres approches méthodologiques, de mettre en perspective le système universitaire français et ses modalités d'évaluation, de progresser dans une ou plusieurs langues étrangères, enfin de renforcer son autonomie intellectuelle et personnelle. Elle permet également d'intégrer une expérience internationale dans son CV.
- Un départ en 2020-2021 se prépare dès l'année 2019-2020, moment où s'opère dans chaque UFR la sélection des candidats au départ pour l'année suivante. Le dossier de candidature doit être constitué dès le premier semestre et rendu à la fin de 2019 (à une date qui sera publiée par le service des relations internationales à l'automne 2019). Celui-ci contient, outre les résultats académiques, une lettre de motivation qui doit prouver l'appétence du candidat au départ et la cohérence du projet de séjour Erasmus+.

Relations internationales

- De nombreux accords bilatéraux ont été signés par Sorbonne Université avec des pays variés hors UE dans le cadre des Relations internationales. Des séjours d'un ou deux semestres sont possibles.
- L'étudiante ou l'étudiant est régulièrement inscrit(e) à Sorbonne Université, il peut bénéficier d'une bourse d'études associée à la convention.
- Une certaine sélection des candidats est opérée en fonction de leur motivation et les résultats aux examens
- Un bon niveau dans la langue du pays d'accueil est requis, les pays anglophones exigent généralement un examen de langue (TOEFL).

Contacts

Questions administratives Erasmus : erasmus-out.ri@sorbonne-universite.fr;

Questions administratives Relations internationales : contact.ri@paris-sorbonne.fr

Aspects pédagogiques :

Géraldine VEYSSEYRE (pour l'UFR de Langue française) gveyssey@gmail.com

Beate COLLET (pour l'UFR de Sociologie et d'informatique pour les sciences humaines) beate.collet@sorbonne-universite.fr

Contacts

La Licence Sciences du langage est organisée sous la responsabilité conjointe de deux UFR :

L'UFR de Langue française

- Directrice : Professeur Joëlle DUCOS
- Responsable administrative : Madame Hélène DAUCHEZ
- Courriel: helene.dauchez@sorbonne-universite.fr

Coordonnées du secrétariat / étudiantes et étudiants de L1

- Madame Anne DESDAMES
- Secrétariat de l'UFR de Littérature française et comparée et de l'UFR de Langue française du Centre Malesherbes
- 3e étage Bureau 327
- Téléphone : 01 43 18 41 37
- Courriel: lettres-languefrancaise-malesherbes@sorbonne-universite.fr.

Coordonnées du secrétariat / étudiantes et étudiants de L2

- Madame Leïla HOCINI
- Secrétariat de l'UFR de Littérature française et comparée et de l'UFR de Langue française du Centre Malesherbes
- 3e étage Bureau 328
- Téléphone : 01 43 18 41 38
- Courriel: lettres-languefrancaise-malesherbes@sorbonne-universite.fr

Coordonnées du secrétariat / étudiantes et étudiants de L3

- Madame Sophie PORCHERON
- En Sorbonne : Escalier G, rez-de-chaussée, 1, rue Victor Cousin 75005 Paris
- Téléphone : 01 40 46 25 26
- Courriel: lettres-languefrancaise-sorbonne@sorbonne-universite.fr
- Horaires d'ouverture des secrétariats :

lundi: 14h à 16h30 (fermé le matin),

du mardi au jeudi : 9h30 à 12h15 et 14h à 16h30,

vendredi : 9h30 à 12h15 (fermé l'après-midi)

 La liste des enseignantes et enseignants de l'UFR est accessible depuis le site web de la Faculté des Lettres :

Les UFR/ UFR Langue française/ Les enseignants

Elle figure également dans l'adressier pédagogique, diffusé chaque année sur l'ENT étudiant.

L'UFR de Sociologie et informatique pour les sciences humaines

- Directeur : Professeur Claude MONTACIÉ
- Responsable administrative : Madame Shehrazad LAKAF
- Courriel: Shahrazed.lakaf@sorbonne-universite.fr
- Téléphone : 01 53 10 58 26
- Secrétariat : Madame Anastazja DZERDZ-GAVRILOV
- Maison de la Recherche
- 28, rue Serpente 75006 Paris
- Téléphone : 01 53 10 58 30
- Courriel: Anastazija.Dzerdz-Gavrilov@sorbonne-universite.fr

Consulter régulièrement l'ENT étudiants pour se tenir au courant des actualités, des absences des enseignantes et enseignants, des rattrapages, des examens...:

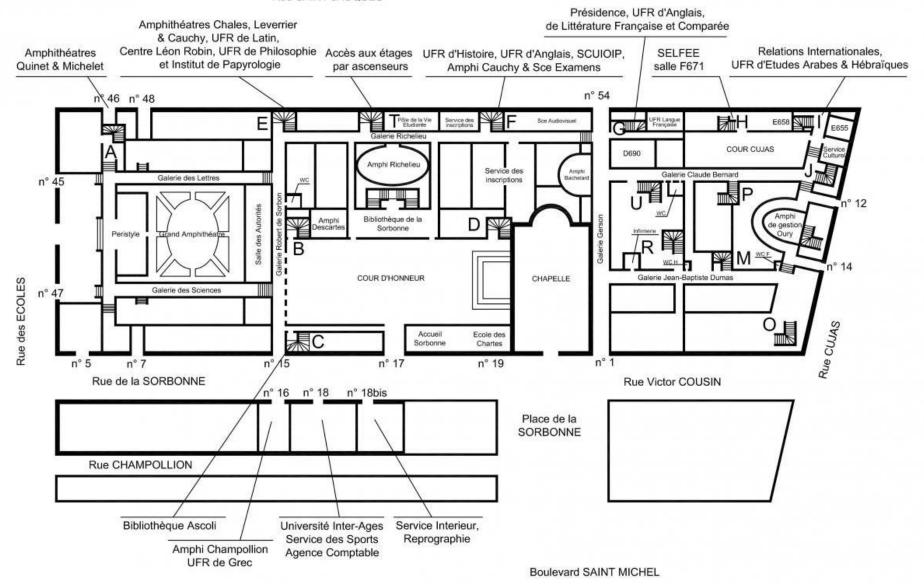
ENT / MON UFR / LANGUE FRANÇAISE

Accès aux salles de cours / plans

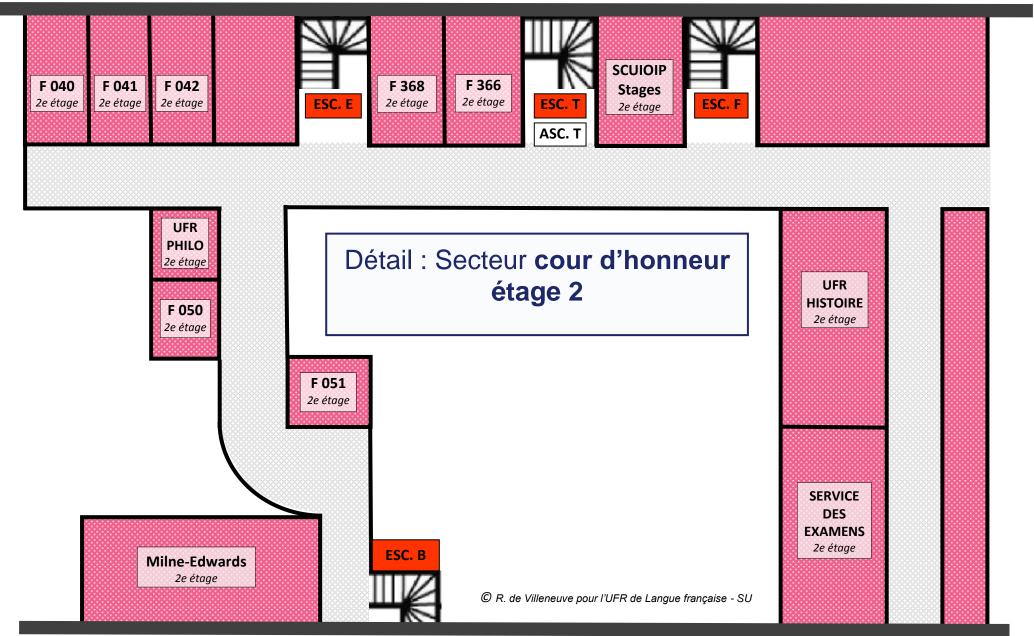
Salle	Entrée	Esc.	Étage	Accès
Amphi Cauchy	17 rue de la Sorbonne	F	3e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier F, 3ème étage (Accès possible par l'ascenseur T, 3e étage, à droite ou par l'escalier G, 2e étage)
Amphi Champollion	16 rue de la Sorbonne		2e sous-sol	
Amphi Chasles	17 rue de la Sorbonne	E	3e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 3e étage (Accès possible par l'ascenseur T, 3e étage, à gauche)
Amphi Descartes	17 rue de la Sorbonne		RDC	en face de la cour d'honneur, à gauche du grand escalier, hall des amphithéâtres
Amphi Guizot	17 rue de la Sorbonne		RDC	en face de la cour d'honneur, à droite du grand escalier, hall des amphithéâtres
Amphi Michelet	46 rue Saint-Jacques		1er étage	à droite
Amphi Milne Edwards	17 rue de la Sorbonne	В	2e étage	dans la cour d'honneur, escalier B, 2e étage (Accès possible par la galerie Richelieu, escalier E, à droite puis couloir de gauche, poursuivre tout droit après l'UFR de philosophie)
Amphi Quinet	46 rue Saint-Jacques		1er étage	à gauche
Amphi Richelieu	17 rue de la Sorbonne		RDC	en face de la cour d'honneur, derrière le grand escalier central, après les amphithéâtres Guizot et Descartes
Bibliothèque de l'UFR	54 rue Saint-Jacques	G	RDC	premier couloir à gauche, après l'UFR de Langue française
CEROC	16 rue de la Sorbonne		4e étage	
D 664	54 rue Saint-Jacques			premier couloir à gauche, ressortir dans la cour Cujas et descendre l'escalier à droite : la salle est au niveau bas de la cour Cujas
D 665	54 rue Saint-Jacques			premier couloir à gauche, ressortir dans la cour Cujas et descendre l'escalier à droite : la salle est au niveau bas de la cour Cujas
D 681	54 rue Saint-Jacques	G	RDC	premier couloir à gauche, avant la cour Cujas
D 690	54 rue Saint-Jacques		RDC	tout droit Galerie Gerson , puis à gauche Galerie Claude Bernard
E 655	54 rue Saint-Jacques	I	RDC	premier couloir à gauche, passer devant l'UFR de Langue française, traverser la cour Cujas en empruntant la passerelle, RDC, à gauche du service culturel (Accès possible aussi par le 14 rue Cujas, à droite, jusqu'à

E 658	54 rue Saint-Jacques	н	RDC	premier couloir à gauche, passer devant l'UFR de Langue française, salle située cour Cujas au RDC sur la passerelle (Accès possible aussi par le 14 rue Cujas)
E 659	54 rue Saint-Jacques	н	RDC	premier couloir à gauche, passer devant l'UFR de Langue française, salle située cour Cujas au RDC sur la passerelle (Accès possible aussi par le 14 rue Cujas)
Épigraphie	16 rue de la Sorbonne		RDC	
F 040	17 rue de la Sorbonne	E	2e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 2e étage, à droite, tout au bout du couloir principal
F 050	17 rue de la Sorbonne	E ou B	2e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 2e étage, à droite, puis couloir de gauche, à côté de l'UFR de Philosophie (Accès possible par l'escalier B depuis la cour d'honneur)
F 051	17 rue de la Sorbonne	E ou B	2e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 2e étage, à droite puis couloir de gauche, après l'UFR de Philosophie (Accès possible par l'escalier B depuis la cour d'honneur)
F 366	17 rue de la Sorbonne	Е	2e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 2e étage, à gauche (ou ascenseur/ escalier T, 2ème étage, à droite)
F 368	17 rue de la Sorbonne	Ш	2e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 2e étage, à gauche (ou ascenseur/ escalier T, 2ème étage, à droite)
F 659	54 rue Saint-Jacques	1	1er étage	premier couloir à gauche, emprunter la passerelle dans la cour Cujas, escalier I, 1er étage
F 671	54 rue Saint-Jacques	н	1er étage	premier couloir à gauche, passer devant l'UFR de Langue française, ressortir sur la passerelle de la cour Cujas, escalier H, 1er étage
G 063	17 rue de la Sorbonne	E	3e étage	traverser la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 3e étage, à droite
G 075	17 rue de la Sorbonne	E	3e étage	traverser la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 3e étage, à droite puis tout de suite à gauche, prendre le petit couloir latéral, 2e salle
G 361	54 rue Saint-Jacques	G	2e étage	premier couloir à gauche, escalier G, 2e étage
G 363	54 rue Saint-Jacques	G	2e étage	premier couloir à gauche, escalier G, 2e étage
Grec 1er	16 rue de la Sorbonne		1er étage	
Grec 2e	16 rue de la Sorbonne	_	2e étage	
Le Verrier	17 rue de la Sorbonne	E	3e étage	à droite (accès possible par l'ascenseur T, 3ème étage, à droite)
Serpente (toutes salles)	28 rue Serpente			au croisement avec la rue Danton

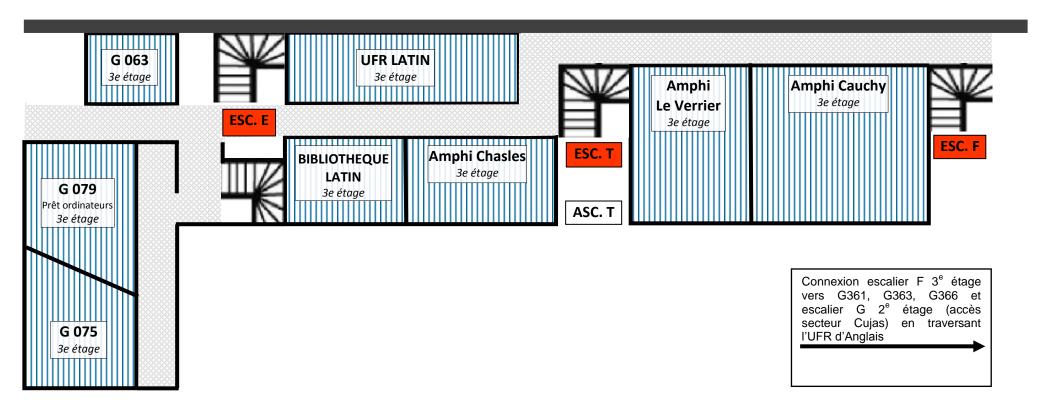
Rue SAINT JACQUES



Rue Saint-Jacques



Rue Saint-Jacques



© R. de Villeneuve pour l'UFR de Langue française - SU

Détail : Secteur cour d'honneur étage 3

